

INTERPELLATION

Auteur Géraldine Arlettaz-Monnet, PLR, Serge Fellay, AdG/LA, Benoît Bender, PDCB, et Ludovic Cipolla, UDC
Objet Plan sectoriel Asile: un point sur la situation est nécessaire
Date 05.03.2018
Numéro 4.0298

Le 20 décembre 2017, le Conseil fédéral a adopté le plan sectoriel asile. Ce plan consiste à la création de 5000 places pour les requérants répartis dans six régions comportant chacune un à quatre centres fédéraux. Pour La région de Suisse-Romandie à laquelle le Valais est rattaché, on parle de 1280 places.

Lors de la lecture du PSA, nous n'avons que pu constater que l'option de Dailly prise par le Conseil d'Etat a été écartée et que les projets de Martigny et Turtmann sont eux maintenus.

Selon le rapport explicatif du PSA, la commune de Vallorbe veut que son centre de requérants garde sa fonction actuelle (centre fédéral ordinaire), sans cela, elle cassera toute coopération avec la Confédération. De ce fait, le SEM est à la recherche d'un site alternatif au centre de Vallorbe qui pourrait certainement être Martigny ou Turtmann.

Martigny n'a jamais été réfractaire à l'accueil des requérants d'asile. Cette commune a été pionnière en créant un poste de délégué à l'intégration. Elle accueille le 14% des requérants recensés en Valais, commune qui n'abrite que le 5% de la population cantonale.

De plus, Martigny met depuis maintenant 20 ans à disposition des gens du voyage une place de transit équipée.

Martigny continuera son travail avec sérieux et motivation grâce à sa politique d'intégration. Cependant, il n'est pas envisageable que la Ville de Martigny accueille un deuxième centre sur ses terres étant donné l'engagement déjà important de la ville dans ce domaine. L'implantation d'un second centre pourrait avoir comme conséquence la rupture de l'équilibre que la commune a créé au fil du temps entre la population et le centre de requérants.

Conclusion

Le Conseil d'Etat est prié de répondre aux questions suivantes :

- Est-ce que depuis l'adoption du PSA par le Conseil Fédéral, le canton a eu des informations complémentaires sur ce dossier?
- Quel est le rapport du Conseil d'Etat avec la Confédération concernant le PSA?
- Quelles sont les obligations du canton du Valais demandées par la Confédération concernant le PSA?
- Quelles mesures sont entreprises et quelles sont les solutions envisageables dans le but d'écartier la potentielle affectation de la Ville de Martigny comme site alternatif pour la Suisse?